

3SI IMMOBILIER

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros

Siège social : 116 rue de Lille

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

932 501 018 R.C.S. LILLE METROPOLE

Ci-après la "Société"

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 11 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le onze septembre,

L'unanimité des associés de la société 3SI IMMOBILIER, Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social situé 116 rue de Lille à VILLENEUVE D'ASCQ (59), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 932 501 018, à savoir :

- Madame Mina AZOUNKD, détenant 47 parts sociales de la Société, numérotées de 1 à 47,
- Monsieur Zakaria AZOUNKD, détenant 47 parts sociales de la Société, numérotées de 48 à 94,
- La SAS AMANA, représentée par son Président, Madame Mina AZOUNKD, détenant 6 parts sociales de la Société, numérotées de 95 à 100,

En présence de Monsieur Mourade EL BOUCHEHATI,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le courrier de démission de Monsieur Mourade EL BOUCHEHATI,
- Le rapport de la gérance,
- Le texte des projets de décisions,

Ont unanimement pris dans un acte, en application de l'article 22 des statuts de la Société, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire, fixation de ses pouvoirs, détermination de sa rémunération et suppression du nom de l'ancien gérant de l'article 30 des statuts de la Société,
- Nouvelle numérotation de l'article 31 des statuts de la Société relatif à l'option pour le régime fiscal des sociétés de personnes devenant l'article 30 des statuts de la Société,
- Suppression des articles 32 à 34 des statuts de la Société,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'unanimité des associés, connaissance prise du courrier de démission de Monsieur Mourade EL BOUCHEHATI de ses fonctions de gérant, prend acte de sa démission, avec effet ce jour, sans versement d'indemnité, et décide de nommer, à compter de ce jour, pour une durée illimitée, en qualité de gérant, Monsieur Zakaria AZOUNKD, né le 21 août 1982 à MAUBEUGE (59), de nationalité française, demeurant 33 rue Albert Samain à VILLENEUVE D'ASCQ (59).

Monsieur Zakaria AZOUNKD ainsi nommé déclare accepter ses fonctions et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité avec l'exercice de ce mandat.

Le gérant dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales, statutaires et extra-statutaires.

Il est décidé que Monsieur Zakaria AZOUNKD ne sera pas rémunéré au titre de l'exercice de ses fonctions.

Toutefois, il aura droit au remboursement, sur justificatifs, des frais et débours, en ce compris ses frais de transport engagés dans l'exercice de son mandat.

DEUXIEME DECISION

L'unanimité des associés décide de procéder à une nouvelle numérotation de l'article 31 des statuts de la Société relatif à l'option pour le régime fiscal des sociétés de personnes, qui devient l'article 30 des statuts de la Société.

Les articles 32 à 34 des statuts de la Société, qui sont des dispositions transitoires, sont supprimés.

TROISIEME DECISION

L'unanimité des associés confère tous pouvoirs aux porteurs d'une copie des présentes en vue de procéder à toutes formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par tous les associés, par voie électronique, sur la présente page de signature, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://jesignexpert.com>, ainsi que le reconnaît et l'accepte chacun des signataires, et porté sur le registre des Assemblées générales.

<u>Signataires</u>	<u>Signatures</u>
Madame Mina AZOUNKD, Agissant à titre personnel Et en qualité de Président de la SAS AMANA	
Monsieur Zakaria AZOUNKD	Bon pour acceptation des fonctions de gérant
Monsieur Mourade EL BOUCHEHATI	